

Fêtes de Mouches & rats d'archives

Livraison n°55

Trad Magazine n°96

Juillet 2004

J.F. « Maxou » HEINTZEN, La Chavannée / Université de Cherchologie du Centre / C.D.M.D.T. 03

Cornemuses & autres instruments aux fêtes civiques, Bourbonnais, 1794

Dudit jour

Payé aux citoyens Cottin et Morelle
cornemusiers, la somme de vingt une
livres pour avoir joué de la musette pendant
plusieurs jours de dans aux fêtes civiques. — 21

Dudit jour

Payé aux citoyens Duclerc, Croze, Montluçon,
Damassy, Perret, Chenillat et autres la somme
de quarante huit livres pour avoir joué
des instruments à la fête civique du 10
du dit mois ci..... 48

Transcription n° 55

Dudit jour

Payé aux citoyens Cottin et Morelle cornemusiers, la somme de vingt et une livres pour avoir joué de la musette pendant plusieurs jours de danse aux fêtes civiques..... 21.

Dudit jour

Payé aux citoyens Duclerc, Croze, Montluçon, Damassy, Perret, Chenillat et autres la somme de quarante-huit livres pour avoir joué des instruments à la fête civique du 10 du dit mois, ci..... 48.

Voici deux factures, datées du 12 pluviôse an II (31 janvier 1794). Elles proviennent des papiers du comité de surveillance de Moulins (A.D. Allier, L 892). Nous sommes donc en pleine Terreur, et voilà qu'à Moulins on s'amuse au son de la cornemuse. Dès le début de l'an II, des fêtes civiques furent instaurées, d'abord le dimanche, puis le décadi. On y convoqua nombre de musiciens pour « rehausser l'éclat de la cérémonie ». Leur fonction était de jouer des hymnes patriotiques, des « airs analogues à la circonstance », mais aussi de faire danser à la fin de la célébration. De plus, certaines de ces fêtes avaient lieu dans les ci-devant églises, les seuls lieux de taille suffisante pour accueillir le « grand concours de foules » attendu, autant dire que les habitudes festives étaient quelque peu bousculées en moins de cinq ans...

L'élément le plus intéressant concernant ces deux factures est qu'elles sont relatives aux mêmes fêtes, et pourtant que l'on y a séparé les différents instrumentistes. MM. *Duclerc, Croze, Montluçon, Damassy, Perret, Chenillat et autres* sont des joueurs de violon, basse ou clarinette ; ils sont payés le même montant que les autres musiciens (3 livres par fête). Dans les comptes rendus des séances du comité de surveillance, il est dit, chaque décade : « les musiciens de différents genres sont venus réclamer leur paiement pour avoir joué de leurs instruments ». Ainsi l'administration établit un distinguo entre les genres musicaux, mais ne semble en privilégier aucun, pour cause de salaire égal.

Il est frappant de constater qu'à l'époque révolutionnaire l'autorité se livre à un grand écart particulièrement remarquable : à la fois, elle cherche à rassembler tous les citoyens constituant ce peuple qui est censé être le bénéficiaire in fine de tous les bouleversements révolutionnaires, et en même temps, transparaissent néanmoins des préférences, un goût musical, qui font que l'on ne rassemble jamais, fut-ce sur une ligne d'un livre de comptes, les cornemusiers et les violonistes.

Il ne faut pas pour autant en conclure qu'une musique de classe est en train de se mettre en place : plusieurs de ces joueurs de violon (les sieurs Duclerc et Montluçon, par exemple) sont quasiment en dessous du seuil de pauvreté, comme on ne disait pas encore, et sollicitent régulièrement des aides financières.

D'autre part, les ménétriers populaires sont indubitablement flattés par ces emplois au service de la pompe républicaine : cela influera à long terme sur leur prestige et leur statut social. Je suis convaincu que la période révolutionnaire correspond à un développement des pratiques musicales des milieux populaires, qu'il s'agisse de la valorisation d'usages coutumiers (vielle, cornemuse, danses) ou de la vulgarisation d'une esthétique et d'un répertoire liés à la classe bourgeoise qui affirme ainsi son arrivée au pouvoir.

Juste un détail : ici on remarque qu'un *cornemusier* joue de la *musette*. Intéressante précision lexicale.

Mots-clés

Bourbonnais / Révolution / Cornemuse / Violon / Danse / Contrôle administratif / Manuscrit / Célébration